

## Avis d'Appel Public à la Concurrence ATTESTATION DE PUBLICATION

Document généré le **lundi 18 novembre 2019 à 16:30**S-PA-683111 10/12/19 *Avis en attente de pli*2019-S-0041/BO 18/11/19 **Procédure Ouverte****COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Marie-Laure DELENA**Numéro de la consultation : 2019-S-0041 SOUSCRIPTION D'ASSURANCE  
"DOMMAGES-OUVRAGE"

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 18/11/19	18/11/19	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

**Service : CP****Classification CPV :**Principale : **66515000** - Services d'assurance dommages ou pertes

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**COMMUNE DE MARTIGUES**

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en  
charge des Travaux et de la Co  
Hôtel de Ville  
avenue Louis Sammut  
BP 60101 - 13692 Martigues cedex  
Tél : 04 42 44 33 33

**w** Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

<b>Objet</b>	<b>Numéro de la consultation : 2019-S-0041 SOUSCRIPTION D'ASSURANCE "DOMMAGES-OUVRAGE"</b>
Référence	2019-S-0041/BO
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée
<b>Code NUTS</b>	FRL04
<b>Lieu d'exécution</b>	Martigues 13500 MARTIGUES
<b>DESCRIPTION</b>	La ville de Martigues, bien que non soumise à l'obligation de souscription d'une garantie dommages ouvrage, souhaite néanmoins souscrire à cette garantie afin d'assurer un règlement rapide des désordres éventuels consécutifs aux travaux de construction ou réhabilitation engagés. Forme de marché : ordinaire. Attribution d'un marché pour chaque lot.
<b>Code CPV principal</b>	<b>66515000</b> - Services d'assurance dommages ou pertes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

## Forme

Prestation divisée en lots : Oui  
Possibilité de présenter une offre pour tous les lots  
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Valeur estimée hors TVA : 95 000,00 €

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT	CPV
N° 1	MAISON DE QUARTIER JONQUIERES			15 000	66515000
N° 2	MAISON DE QUARTIER NOTRE DAME DES MARINS			15 000	66515000
N° 3	ANCIEN ASILE JOURDE			25 000	66515000
N° 4	PISCINE MUNICIPALE -BASSIN NORDIQUE			40 000	66515000

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Aucune clause de garantie financière prévue.

**Financement** Prestations réglées par un prix global forfaitaire Prix fermes.  
Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations :  
Ressources propres de la collectivité et /ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes.

**Forme juridique** Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire du marché.  
Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;

Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail; Pouvoir de signature; le cadre de la candidature;

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles; Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et

le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat; Attestation d'inscription à l'ORIAS; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Marché réservé : Non

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Oui

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Lot 1 à 4 : Prix des prestations

40 % : Lot 1 à 4 : Valeur technique

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

Si vous ne pouvez pas télécharger ces documents, demandez les par voie postale à :

COMMUNE DE MARTIGUES

Hôtel de Ville

<http://www.marches-publics.info>

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 33 33

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Documents payants : Non

**Offres**

Remise des offres le **10/12/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **150 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur. Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles. La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0041 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une

précédente consultation et qui demeurent valables.

Marché  
périodique :

Non

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

[greffe.ta-marseille@juradm.fr](mailto:greffe.ta-marseille@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Envoi le 18/11/19 à la publication